COMPTE RENDU
Séance du 8 décembre 2023.

L'an deux mil vingt-trois le 8 décembre à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

.

Présents : Geneviève CAROF, Elisabeth LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Brigitte TRAVERS, Arnaud DUFOSSE, Pierre BIEUVILLE, Laurent GARDIN, Philippe PAULET et Jean-Luc CAILLIE

Absent : Thomas GUYOMAC'H

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAUX

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 9
Date de convocation : 04/12/2023

Antenne relais Bouygues- SFR

Le maire du Cormier demande si une antenne relais peut être installée à Boisset sur un terrain lui appartenant. Cela afin d'améliorer la couverture des mobiles Bouygues et SFR. Pas d'objection.

Tri des bio déchets à la source

La SNA informe que ce tri sera effectif le 1er janvier 2024. Cependant, pas de précipitation pour se procurer un composteur, la commission continue de travailler sur le sujet.

Etat des calvaires de BOISSET les PREVANCHES

Un promeneur nous a alerté sur l'état des calvaires. Nous allons étudier le moyen de les améliorer.

Projet de délibération référent déontologue.

Prise de renseignements plus précis.

Plan de la commune édifié par Bueil Publicité.

Les conseillers demandent si les chemins ruraux peuvent apparaître, ainsi que les points d'eau.
Le modèle du Cormier plaît à la majorité. Nous attendons un premier exemple.

Arbres fruitiers donnés par SNA.

Le cerisier Burlat a été planté sur la petite friche rue Ste Geneviève. Pour l'année prochaine, l'opération étant reconduite, nous réfléchissons déjà à un emplacement pour dix arbres fruitiers.

Cadeau de remerciement.

En remerciement du temps passé par une famille de Boisset à l'élaboration du plan du cimetière, il a été décidé de leur offrir un repas gastronomique.

Point rénovation ancienne mairie.

En attendant d'autres devis, nous allons inviter Mr LEGOFF à visiter le bâtiment, lors d'un prochain Conseil.

Questions diverses.

- Il faut mettre de la laine de verre sur le plafond de la classe qui jouxte la vieille mairie.
- Un recensement de la population va intervenir en début d'année 2024, l'agent recenseur sera Mme Laurence LAINE.
- Les vœux du maire seront le 27 janvier 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.